Certifications de la formation professionnelle supérieure – quels titres internationaux pour-raient leur correspondre?

par Ursula Renold *_

Comme je l'ai dit dans ma précédente chronique (mars 2017), les certifications de la formation professionnelle supérieure (FPS), en ce qui concerne la protection contre le chômage et la préparation aux besoins du marché du travail, appartiennent aux certifications de formation formelle les plus performantes. Elles s'adressent

 contrairement aux certifications universitaires – aux professionnels qui ont déjà au moins deux ans d'expérience professionnelle. Pour le monde entier, ce sous-système du système éducatif suisse est unique. La mondialisation croissante de l'économie et l'envie associée de comparaitre les titres, remettent en question ce sous-système. Cet article présente des solutions possibles.

Les certifications de formation professionnelle supérieure englobent les diplômes des Ecoles supérieures (ES) et celles des examens fédéraux professionnels et professionnels supérieurs. Elles ont une très longue tradition en Suisse qui remonte au début du 20e siècle. Dans le secteur artisanal et industriel, les examens professionnels supérieurs qui s'appellent encore ici ou là «maîtrise», sont les plus hautes certifications dans ces branches. Mentionnés dans la troisième loi sur la formation professionnelle de 1980 comme certifications de «formation continue professionnelle» (Rehbinder 1981), ils sont considérés depuis la dernière loi sur la formation professionnelle de 2004 comme des certifications de formation professionnelle supérieure formelle indépendante et se distinguent de la formation continue non formelle (en matière de cours). Le rapport sur l'éducation en Suisse montre que ces certifications apportent une très haute performance en termes d'employabilité et de rendement éducatif (CSRE 2010). C'est pourquoi, leurs diplômés sont perçus sur le marché du travail suisse comme hautement qualifiés et donc très recherchés.

Les difficultés de la concurrence sur le marché du travail apparaissent lorsque les responsables RH ou les responsables hiérarchiques d'entreprises internationales en Suisse ou à l'étranger, ne connaissent pas ces certifications et ne peuvent donc pas les comparer avec celles qu'ils ont dans leur pays d'origine. Étant donné que peu de pays ont un système formel de formation professionnelle supérieure, l'envie est grande de s'adapter au système de titres étranger et d'introduire un «Professional Bachelor» ou «Professional Master» pour améliorer sur le marché mondial du travail les chances de décrocher un poste exigeant. Cependant, les commentaires ci-dessous montrent qu'un tel chemin ne conduit pas au succès escompté.

Responsables RH: les connaissances entre étrangers et Suisses diffèrent

Plusieurs sources d'information sur le terrain indiquent que les responsables RH ou les responsables hiérarchiques étrangers connaissent trop peu nos certifications FPS. J'ai découvert par ex. que dans certaines banques, les conseillers financiers avec brevet fédéral ne sont plus les bienve-

nus car les clients de banques étrangères ne connaissent pas ce diplôme. Ils exigent des professionnels avec des titres qu'ils connaissent, comme un Bachelor ou un Master, ce qui ne garantit pas un meilleur service à la clientèle. Le problème fondamental est que le titre seul évoque peu les qualifications et la qualité des diplômés. Les certificats de travail sont autant de sources instructives car ils montrent l'expérience professionnelle acquise et comment les performances ont été jugées par les supérieurs.

Il n'y a pas que les diplômés nationaux qui se plaignent. L'émission de radio RTS «Si la mondialisation mettait un terme aux diplômes» évoque les difficultés ici et là de diplômés universitaires étrangers à trouver un emploi correspondant en Suisse. En plus d'éventuels déficits linguistiques, les raisons sont généralement le manque d'expérience professionnelle qualifiée, à savoir l'expérience professionnelle basée sur l'appris. Dans de nombreux pays, la formation professionnelle s'effectue dans les universités, d'une part parce qu'ils n'ont pas d'institutions de formation professionnelle supérieure, d'autre part parce qu'ils n'ont pas non plus de filières de formation professionnelle pertinentes au degré secondaire II. Ils obtiennent alors un diplôme de haute école, mais il leur manque l'expérience pratique. En d'autres termes, derrière un «Bachelor/Master», il n'y a pas forcément un académicien. Le terme d'académicien est une construction sociale. Son contenu doit être déterminé dans le cadre du système éducatif national.

Différences fonctionnelles entre les certifications des hautes écoles suisses et celles de la formation professionnelle supérieure

Les diplômes universitaires suisses diffèrent fonctionnellement des diplômes de

la formation professionnelle supérieure sur plusieurs aspects. Cinq différences caractéristiques sont résumées dans le tableau suivant pour la Suisse:

Caractéristique	Formation prof. supérieure FPS	Hautes écoles HE
Formation initiale en vue du marché du travail	Non – tous les diplômés disposent déjà d'une certifi- cation professionnelle formelle. La plupart ont plu- sieurs années d'expérience professionnelle.	Oui – cela s'applique en général aux diplômés de filières universitaires, ainsi qu'aux hautes écoles pédagogiques, aux filières des hautes écoles spécialisées avec maturité ou condition d'admission équivalente. Pour les diplômés HES avec apprentissage et maturité professionnelle, il s'agit d'une formation formelle supérieure.
Age d'entrée	Age moyen: env. 25 ans dans les Ecoles supérieures, et 32–35 ans pour les examens professionnels et professionnels supérieurs.	Age moyen: 22 ans
Qualifications sont établies avec les organisations du monde du travail (OrTra), ce qui contribue à améliorer l'employabilité.	Oui – les OrTra participent grandement au développe- ment du contenu. Les certi- fications sont basées sur des plans de formation établis au plan national et sont reconnues au niveau fédéral.	Non – les universités sont autonomes dans l'établis- sement des plans de forma- tion. Ainsi, ces plans ne sont pas coordonnés avec les OrTra nationales.
Spécialisation dans les fonctions techniques ou de conduite	Oui – les certifications de la formation professionnelle supérieure sont qualifiantes pour des fonctions spécifi- ques ou de conduite.	Non – les filières de formation universitaires sont souvent des formations généralistes. La spécialisation s'effectue la plupart du temps par le biais de formations continues.
Classification dans le cadre national, resp. européen des certifications	Oui – elle permet de la transparence sur le marché du travail. Elle repose prin- cipalement sur le processus européen de Copenhague.	Oui – elle sert principale- ment à la mobilité au sein de l'Espace européen des hautes écoles. Elle repose sur le processus de Bologne de l'UE

Dans le contexte législatif suisse sur la formation, les titres de Bachelor et Master sont associés aux hautes écoles et

régis par leurs lois. Les titres de la formation professionnelle supérieure sont précisés dans la Loi sur la formation professionnelle; «Professional Bachelor ou Master» n'y existent pas, et le Parlement a déjà rejeté une intervention dans ce sens (Conseil des états 2014). Une telle introduction ne devrait pas seulement surmonter les obstacles politiques et juridiques, mais atteindrait à peine son but d'améliorer la comparabilité des certifications. Il s'agirait d'une troisième forme de Bachelor ou Master, en plus des certifications universitaires ou des hautes écoles spécialisées. Il faut s'attendre à ce que les universités se démarquent de ce titre en incluant l'institution – par ex. l'université – dans le titre. C'est ce que l'on constate aujourd'hui en Allemagne pour les titres de professeur.

D'où vient l'attirance pour des titres de Bachelor et Master?

Le prestige joue un rôle important dans cette question. Comme je l'ai souligné dans l'article «De quel quota de diplômés universitaires avons-nous besoin?» (Renold 2016), la formation universitaire est très cotée dans de nombreux pays et associée à un grand prestige professionnel, et donc à un statut et un salaire plus élevé. C'est pourquoi, une certification de type diplôme universitaire est attirante. Beaucoup de gens attendent d'un Bachelor ou d'un Master - comme signal aux employeurs - de meilleures conditions d'emploi (Spence, 1973). Ceci est illusoire, car l'expérience professionnelle, les compétences sociales et la pratique sont des facteurs de plus en plus importants pour obtenir un poste.

Si le nombre de diplômes universitaires devait une fois s'étendre par une «académisation» des filières de formation, un «effet d'ascenseur» (Beck, 1986) se produirait. Cela signifie que l'extension des titres académiques à plus de gens dans la société fait monter l'ascen-

Un Professional Bachelor ODEC n'a plus besoin d'expliquer son niveau à Londres.

www.odec.ch/pbac_f

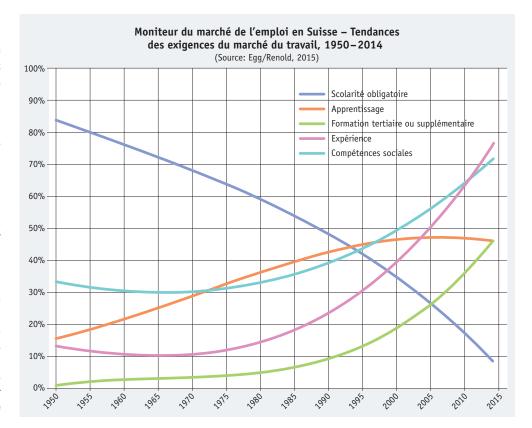


seur, i.e. augmente le prestige professionnel, le statut et le revenu. Ce qui est occulté est le fait qu'en parallèle, on constate une dévaluation des certifications du fait que le marché du travail n'absorbera pas autant de personnes de cette catégorie. Il en résulte une «inadéquation des compétences». De plus, lors d'inflation de titres, les entreprises utilisent d'autres instruments que le titre pour recruter des personnes dûment qualifiées. «Celui qui reste en rade, tire l'ascenseur vers le bas ...» (Renold, 2015, p. 956).

Le moniteur du marché de l'emploi de l'Université de Zurich montre (voir graphique), que le marché du travail a besoin, en plus d'une formation de degré tertiaire (HE & FPS), d'une expertise pratique hautement qualifiée. La demande d'expérience professionnelle est l'une des plus fortes tendances du marché du travail suisse et la meilleure protection contre le chômage. La FPS a donc besoin, non pas d'un titre hors fonction, mais d'une valeur sociétale équivalente. Car leurs diplômés contribuent au fait que nous n'avons pas beaucoup de compétences inadéquates en Suisse, que le taux de chômage est relativement faible en comparaison et que des innovations peuvent être favorisées par une grande expertise pratique et la qualité.

Quelle solution mène au but?

Ce dilemme de titres dans la formation professionnelle supérieure ne doit pas être résolu par un autre titre universitaire. Sinon, la Suisse imiterait les développements indésirables des autres pays et ne pourrait pas contribuer à la bénédiction désirée. Pour contrer ce problème, la Confédération a mis en place le cadre national des certifications (CNC). Il permet de classifier de façon transparente les certifications FPS dans un système à niveaux et de rendre leurs qualifications comparables par le biais du cadre européen des certifications (CEC). Il va sans dire qu'une certification supérieure dans un secteur professionnel national, comme par ex. l'expert comptable dipl. ou l'expert fiscal dipl., doit être classifiée au plus haut niveau de cette échelle, à l'instar de la plus haute certification dans le «secteur professionnel des scientifiques». Un supplément en anglais au diplôme explique quelles compétences ont été acquises, et offre ainsi une transparence pour l'étranger. Il n'y a donc pas besoin de nouveaux titres, mais seulement d'une



transparence par rapport aux systèmes de certifications à l'étranger.

Nous sommes tous appelés à «instruire» notre entourage, que ce soit à l'interne ou à l'externe, afin que les effets remarquables sur le marché du travail de cette importante partie du système éducatif Suisse soient connus, et que celui-ci soit imité. Un projet de recherche va prochainement me conduire à Singapour. Ma prochaine chronique évoquera si j'ai

réussi à rendre, auprès des professionnels de la formation, les avantages de notre système de formation professionnelle supérieure attractifs.

* Ursula Renold dirige la division de recherche Systèmes éducatifs au Centre de recherches conjoncturelles KOF (EPFZ). Elle est aussi Présidente du Conseil de la Haute école FHNW et professeure honoraire à la Haute école de la «Bundesagentur für Arbeit» à Mannheim (D).

Des références et autres informations sont disponibles sur www.odec.ch/kof_f

L'ODEC se mobilise pour ...

▶ La promotion du profil et de l'image de marque des diplômés ES
▶ La représentation des diplômés ES auprès des milieux politiques et économiques
▶ L'extension des possibilités de formation continue
▶ Le droit de parole au sein du système éducatif suisse
▶ Plus de transparence dans la structure des salaires ES grâce à ses propres brochures

Prestations de l'ODEC

▶ Infolettre mensuelle avec informations sur la formation continue, l'économie, les postes vacants et demandes d'emploi ▶ Bulletin trimestriel, le magazine de l'association ODEC ▶ Administration du registre ES ▶ Vue d'ensemble des filières ES ▶ Conseil en cas de problèmes avec l'employeur ▶ Conseil en matière de formation continue ▶ Plate-forme d'information sur le site www.odec.ch ▶ Réseau pour les diplômés ES ▶ Jobpool sur le site www.odec.ch ▶ Titres associatifs internationaux: Professional Bachelor ODEC, Ing. EurEta et EurEta Pofessional

Offres promotionnelles

Dans les domaines tels que formation, ordinateur & accessoires, services, santé & bienêtre, mobilité, mode de vie, assurances, journaux & revues, offres ODEC, etc.